



POUR RECONQUERIR LE PROGRES SOCIAL

Le 22 mars 2018

TOUS EN GREVE ET MANIFESTATION

A 14H00

Devant la Préfecture de Blois.



**Tous concernés pour stopper la destruction sociale
organisée par Macron et le patronat.**

50 ANS APRES MAI 68, NE LES LAISSONS PAS TOUT DETRUIRE !

Depuis son élection, Emmanuel Macron, sur mandat de la finance et de la commission européenne, s'emploie avec zèle et obstination, à satisfaire les intérêts du patronat en laminant l'ensemble des droits et protections des salariés, retraités, jeunes et privés d'emploi. Il fait sienne pour cela, une tactique bien connue : celle de diviser pour mieux régner. Sa méthode est simple et sa visée implacable : démanteler l'ensemble des conquits sociaux des différentes catégories socioprofessionnelles, les unes après les autres, en les étalant dans le temps, avec, à chaque fois, l'obsession de faire passer chaque groupe pour des « privilégiés ».

Par notre action unie et déterminée, stoppons :

Le laminage du service public.

Alors que le service public est une des clés pour répondre aux enjeux économiques, écologiques et sociaux d'aujourd'hui, alors qu'il a joué un rôle majeur de rempart et d'amortisseur dans la crise financière de 2008, nous assistons actuellement à des attaques de très grande ampleur pour amplifier sa privatisation.

Pas un service public n'échappe aujourd'hui à cette stratégie de choc et cette frénésie libérale. Hôpitaux, écoles, bureaux de poste, chemins de fer, énergie, départements et communes voient ainsi leurs moyens asséchés et leurs missions publiques démantelées. Réductions des dépenses, baisse des dotations et coupes claires dans les budgets pour financer les somptueux cadeaux au patronat (CICE), ou compenser la suppression de l'impôt sur la fortune pour les plus riches, génèrent des situations dramatiques pour les usagers et dynamitent chaque jour un peu plus notre bien commun.

La dérèglementation généralisée dans le privé.

Dans le privé, après les passages en force à coups de 49.3 et ordonnances en tout genre, l'heure est à la démolition du code du travail, à la facilitation des licenciements et au contournement des syndicats les plus combatifs. Chez Carrefour, Castorama ou Sanofi, pour ne citer que ces exemples, c'est à coups de centaines de millions d'euros d'aides publiques perçues, que ces entreprises et grands groupes massacrent l'emploi, dégradent les conditions de travail ou accordent de façon indécente et après d'âpres batailles revendicatives, des revalorisations de salaires dérisoires.

L'appauvrissement des retraités et la stigmatisation des chômeurs et des jeunes.

Les retraités qui viennent d'encaisser une hausse inédite de la CSG sont, de leur côté, taxés de « privilégiés » et sommés d'être davantage solidaires et partageux avec leur maigre pension de retraite de 1200 euros en moyenne !

Du côté des jeunes étudiants, lycéens et privés d'emploi, la réponse à leurs exigences se résume à un peu plus de sélection, de stigmatisation, de durcissement des conditions d'indemnisation et d'un flicage renforcé.

Face à cette attaque globale de Macron, au service exclusif du patronat et de la finance, la riposte des salariés doit être elle aussi globale, unie et déterminée pour imposer d'autres choix, en surmontant les pièges de l'opposition et de la division.

Ensemble nous pouvons imposer d'autres choix.

Une chose est certaine, leur arme c'est notre division, l'éparpillement des luttes et des résistances sociales. Devant un tel projet de casse de l'entreprise à l'échelle de la société et touchant tous les aspects quotidiens de nos vies (revenus, emploi, logement, retraite, services publics, maladie ou assurance chômage), il n'y a que deux options possibles : se résigner, se replier sur soi pensant pouvoir être épargné, ou agir, réagir, s'organiser, se syndiquer et lutter. C'est bien le défi du moment et le sursaut général qu'appelle de ses vœux la CGT.

Dans de nombreuses entreprises et secteurs professionnels (pénitentiaire, médicosocial, commerce, énergie, cheminots, écoles, conseil départemental, collectivités territoriales, hôpitaux...) des actions se mènent, des assemblées se déroulent, des victoires sont arrachées. Ces luttes collectives d'entreprises et d'établissements ont besoin de s'élargir et de s'intensifier.

Au plan général, il n'y a aucune fatalité à subir plus longtemps la hausse de la CSG, le gel des salaires et des embauches, les cadences infernales ou la baisse des APL. Tout est question de rapport de force, comme cela l'était déjà en 1968 !

La France, avec 44 milliards d'euros de dividendes reversés en 2017 par les entreprises du CAC 40 à leurs actionnaires, est championne d'Europe. Ajoutons que des centaines de milliards d'euros échappent chaque année aux caisses de l'Etat par le jeu de l'évasion et de la fraude fiscale.

Ajoutons aussi que la fortune des plus riches a été multipliée par 12 en vingt ans, pendant que le nombre de personnes en situation de pauvreté, a lui augmenté de 1.2 million.

D'autres choix sont donc résolument possibles et ils passent par une autre répartition des richesses, par la réduction du temps de travail, par l'égalité professionnelle et salariale, mais aussi par l'essor des services publics.

Agir pour ne pas subir !!!

Jeunes, retraités, privés d'emploi, salariés du privé et du public, tous ensemble nous pouvons gagner :

- l'arrêt de la casse de l'emploi dans le privé comme dans le public, par les délocalisations et fermetures d'entreprises et les suppressions de postes statutaires dans la fonction publique.
- La réindustrialisation du Loir & Cher par la relocalisation des productions, l'investissement dans la recherche et l'innovation en s'appuyant sur les atouts et savoir-faire des salariés du département.
- La reconquête de véritables services publics de proximité.
- Le renforcement d'une protection sociale solidaire qui réponde à l'ensemble des besoins de la population financée par les richesses issues du travail à travers les cotisations sociales (salaire socialisé), pour une couverture des risques à 100%.
- Des salaires à la hauteur des qualifications reconnues avec un salaire minimum à l'embauche de 2000€ brut, ce qui correspond à une augmentation de 300 à 400 € net, besoin exprimé par les salariés.
- Une augmentation des pensions sur le même niveau d'un minimum de 2000€ avec un départ à la retraite à 55 ans,
- Une diminution du temps de travail à 32 heures sur la base d'un salaire minimum de 2000€.
- Une sixième semaine de congés payés,
- L'abrogation des ordonnances Macron,
- L'abrogation des Lois Travail, Macron, Rebsamen, Santé, NOTRe, et de toutes les lois régressives.

L'Union Départementale CGT de Loir & Cher, dans l'unité la plus large, appelle les salariés du public comme du privé, les retraités, les privés d'emploi, la jeunesse à se mobiliser sous toutes les formes, à débrayer, à se mettre en grève le :

**Jeudi 22 Mars 2018
Manifestons à 14H00
devant la Préfecture de Blois.**